

## LES AMIS DES OISEAUX DE MOUSCRON

## Règlement du championnat interne

<u>Objet:</u> Le but du championnat interne est de récompenser dans le club des amis des oiseaux de Mouscron, les membres les plus actifs, jouant pour les couleurs de Mouscron et ayant fait rayonner le club lors des expositions.

Il se déroule sur toute la période des expositions et prend fin après le championnat du monde de janvier.

1°: Le classement se fait sur la base des points récoltés lors des différentes participations aux expositions de la période ; aussi bien sur les expositions régionales que les expositions RAOB et KBOF, ainsi que le championnat de Belgique et enfin le championnat du monde qui clôturera le classement.

La participation à l'exposition du club des amis des oiseaux de Mouscron est **obligatoire** pour participer au championnat interne. Biensûr le joueur reste libre de participer en même temps à d autres expositions.

2° Le classement final est déterminé par le total des points récoltés à chaque exposition.

Celui-ci est mis a jour après chaque exposition, et est publié sur la page facebook des amis des oiseaux de Mouscron.

Des points « bonus » peuvent être octroyés : 5 points seront donnés toutes les 3 participations aux expositions ; ainsi que 15 points pour la participation à l'exposition du club.

- 3°: Afin de confirmer sa participation et son score à une exposition où il a joué, le joueur doit obligatoirement envoyer un photo du palmares au président pour que ses points soient comptabilisés.
- **4°** : Les six trophées qui seront distribués lors de la soirée-spaghettis (en main propre, d'où présence obligatoire), se décomposent comme suit :
  - De la première à la troisième place : trophée + cotisation de l'année suivante offerte.
  - Pour le quatrième : trophée + 10 € de réduction sur sa future cotisation.
  - Pour le cinquième (prix du comité) : trophée + 10 € de réduction sur sa future cotisation.
  - Pour le sixième (meilleur résultat au championnat national ) : trophée + 10 € de réduction sur sa future cotisation.
- **5°**: Les expos dont les résultas sont en médailles sans point (exemple : BPC) ne peuvent pas rentrer dans le classement qui se base sur le nombre de points uniquement.